

# EN DIRECT RÈGLEMENTAIRE

Tous les professionnels de santé

Date : 15 décembre 2023

Référence : Rappel d'un message CNAM adressé en juin et octobre

## Comment continuer à lire les cartes Vitale après le 1<sup>er</sup> janvier 2024 ?

### Une mise à jour est nécessaire

Le navigateur Chromium (Chrome et Edge) a posé à cette date une échéance sur une nouvelle version des navigateurs qui rendra impossible la lecture de la carte Vitale sur amelipro. A la suite de cette annonce, les autres navigateurs sont également susceptibles de mettre à jour leur cadre technique dans les prochains mois.

**Il est nécessaire de procéder à l'installation des 2 composants mentionnés dans la procédure :**

- l'ATSA , à partir du site du GIE Sesam-Vitale ;
- la webextension, à partir du store du navigateur.

**Attention : la seule installation de la webextension ne suffit pas et doit s'accompagner de la mise à jour de l'ATSAM.**

La procédure est disponible sur [amelipro](#) depuis juin 2023. Les professionnels de santé doivent réaliser ces mises à jour dès que possible afin d'éviter une rupture de service début 2024 sur la lecture de la carte Vitale depuis [amelipro](#).

En cas de difficulté dans la mise à jour, le professionnel de santé peut [contacter son délégué numérique en santé \(DNS\)](#).



Votre espace  
ameli pro



3608  
(service gratuit  
+ prix appel)



CPAM de la Côte-d'Or  
CS34548  
21045 Dijon CEDEX

Directeur de la publication : Lilian VACHON  
Rédaction : Sous-direction des professionnels de santé